Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX

TELEPHONE — N° 3.28 — TELEPHONE

LES ÉCUMEURS DU CIMETIÈRE

Hier vendredi, M. Benet, commissaire de police du 5e arrondissement, a ouvert une enquête concernant un vol de plantes commis ces jours derniers au cimetière au préjudice de M. Albert Couteau, propriétaire, demeurant rue de Lannoy, 338 bis.

Ce dernier avait placé les plantes en question le 28 mai dernier sur la tombe de ses beaux-parents, les époux Desobry.

PATRONS DELINQUANTS

Pour avoir occupé des ouvriers plus de dix heures par jour et ne pas avoir affiché les conditions de travail des femmes et des enfants, 22 amendes de 5 francs ont été infligées par le tribunal de simple police au directeur de l'établissement Touraille et Meillassoux, confections, rue de la Fosse-aux-Chênes.

M. Jules Lesur, messager, rue Nain, 25, a encouru 5 francs d'amende pour avoir fait traîner une voiture par un enfant de moins de 13 ans.

D'autre part, les condamnations suivantes ont été prononcées : six amendes de 5 francs au directeur de l'établissement Masurel-Leclercq, rue des Fleurs, pour ne pas avoir protégé les organes dangereux des machines et défaut d'affichage; deux amendes de 5 francs à M. Henri Dufour, fabricant de bâches, rue Saint-Georges, pour ne pas avoir veillé à la propreté de son atelier et défaut d'affichage.

AUX AMATEURS DE CHIENS

Quelques amateurs ayant demandé aux organisateurs de l'exposition des chiens de bergers, de chiens de bouviers, de chiens de trait, qui aura lieu le 28 juin à Haubourdin, si les mâles et femelles formaient une seule classe, nous croyons utile d'informer les propriétaires de chiens que pour les 1er et 2e prix en classe de novices, les 1er, 2e et 3e prix en classe ouverte, les chiens forment une classe et les chiennes une seconde classe; il n'y a que pour les prix spéciaux en espèces et les prix spéciaux offerts avec clause spéciale qu'il ne sera pas tenu compte de la différence de sexe.

Les inscriptions pour cette exposition doivent être envoyées accompagnées du droit qui est de 0 fr. 50 par classe et par chien (tout chien inscrit dans les deux classes ne paie que 0 fr. 75)) à M. Charles Dumortier, 5, rue du Parc, à Haubourdin, jusqu'au 20 courant, terme de rigueur.

Communiqués

SOCIETE « L'EMPLOYE ».— Recette mensuelle demain dimanche, de 10 heures à midi, au siège de la société, 1, rue du Grand Chemin.

CERCLE MODERNE. — Section chorale mixte. — Ce soir, à 8 h. 3/4, répétition partielle du nouveau chœur. A 9 heures et demie, répétition générale des chœurs qui seront chantés à Saint-Amand-les-Eaux, le 14 juin.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Demain dimanche 7 juin, à 11 heures, répétition générale.

Une communication très importante sera faite par le président.

AMICALE DU TRICHON. — Demain dimanche 7 juin, de 10 heures à midi, dernière séance du concours annuel gratuit offert aux élèves et aux membres de l'Amicale. 3 catégories : 1. Scolaires; 2. Post-scolaires. — 3. Adultes.

Commissaire de service : M. J. Fretin.

LE TIR REGIONAL S. A. G. 2854, rue Pauvrée, 28, Roubaix. — Les sociétaires de toutes sections sont invitées à assister au local, aujourd'hui samedi 6 juin, à 20 h. 15, à la manifestation de sympathie, organisée à l'intention de M. Clovis Masson, vice-président, qui vient d'être nommé Officier d'Académie.

Vins d'honneur à 20 h. 30.

Demain dimanche, de 9 à 12 heures, et se 15 à 18 heures, continuation des concours annuels intérieur et public. Commissaires et secrétaire de service : le matin, MM. Paul Maes et Oscar Commen : le soir, M. Alfred Mession.

De 15 heures à 18 heures, a ustand du Tir National de Tourcoing, dernière séance du concours, fusil à 200 mètres, pour les équipiers de longue portée et entraînement pour les sociétaires désignés pour les concours des S. A. G. (Arras : adultes 28 juin, pupilles 5 juillet).

Commissaire de service : M. Louis Midavaine.

TIR NATIONAL. — Stand des Trois Ponts. — Demain dimanche 7 juin, tir ouvert à 8 heures et demie, fermé à 18 heures.

Commissaire général de service : M. A. Robyn; commissaires de service : matin, M. Emile Lordant ; soir, M. le capitaine Delerue.

Tour de roulement des S. A. G. : Ecoles publiques de Roubaix, 4 cibles, de 8 heures et demie à 11 heures et demie ; La Baillrie Wattrelos, 2 cibles, de 9 heures et demie à 10 heures et demie ; La Gauloise Wattrelos, 1 cible, de 8 heures et demie à 10 heures et demie ; La Roubaisinne, 4 cibles, de 10 heures et demil à 12 hures ; L'Ecole de Lannoy, 1 cible, de 15 heures à 16 heures ; La Gauloise d'Hem, 1 cible, de 15 heures à 17 heures ; perfectionnement de tir, 4 cibles, toute la journée.

FANFARE « LA ROUBAISIENNE ». — La Fanfare de trompettes « La Renaissance » a procédé jeudi soir, au renouvellement de sa commission, qui se composera comme suit :

Président, Eug. Caby ; vice-président, A. Tilly ; secrétaire général, A. Gabriau; secrétaire, E. Dubar ; fourrier, Ch. Delerue; trésorier-adjoint, J. Delrœux; commissaire, J. Leloup; brigadier, Lefèvre; directeur E. Noncle; sous-directeur, G. Caby; porte-drapeau, Rasseneur.

Répétition aujourd'hui samedi, à 8 heures et demie, où en prendra les mesures pour la fête de Wasquehal.

AU FOYER DES AMICALES. — Les jeunes filles de nos 14 Amicales Laïques sont invitées à venir passer agréablement leur après midi du dimanche, à la matinée récréative du Foyer des Amicales Laïques, rue de l'Hospice, 9, de 3 à 6 heures.

Des jeux de tennis, de croquet et autres sont mis à leur disposition. De plus, des leçons de danse leur seront données gratuitement.

UNION FRATERNELLE et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français. — Le Conseil d'administration rappelle aux musiciens, tambours et clairons, qu'ils doivent se trouver demain dimanche, à deux heures angle des rues de Mouvaux et de la Mackellerie, pour se rendre en corps aux régates du Blanc-Seau.

Grande tenue, instrument et petit pupitre.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — Le Bureau des Retraites Ouvrières rappelle aux assurés obligatoires et facultatifs nés en juin qu'il tient à leur disposition la nouvelle carte annuelle qui doit leur être donnée en échange de celle périmée. Cet échange doit se faire trois jours avant ou trois jours après la date de leur anniversaire.

Le Bureau des Retraites est ouvert le dimanche, de neuf heures à midi.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 5 juin 1914

Naissances. — Simone Van Gheuewe, rue des Vélocipèdes, cour Vandenbrouck, 13. — Louise Plouvier, rue Gay-Lussac, 24. — Marthe Delemarle, rue d'Espagne, 20. — Raymond Delebecre, rue Jouffroy, 86. — Albert Debodenance, rue Rubens, 58. — Yvonne Haesebrouck, rue de Villars, 23. — Marie Buffels, avenue Julien Lagache. — Louise Provoyeur, avenue Julien Lagache.

Décès. — Clémence Vogels, 66 ans, sans profession, rue du Collège, 156. — Henri Debosschère, 68 ans, cafetier, rue St-André, 2. — Delphin Bajenne, 69 ans, trieur, rue de la Banque, 31.

CROIX

LA « CIPALE » A TOURCOING. — A propos des grandes fêtes musicales de Tourcoing, qui auront lieu le dimanche 7 juin courant, pour commémorer le 25me anniversaire de l'Harmonie, nous apprenons que cette excellente Musique a invité notre Musique Municipale à participer aux dites fêtes. Quand on se rappelle le succès remporté par notre Cipale lors des fêtes de son cinquantenaire, succès encore présent à la mémoire de tous, on ne peut que se féliciter de voir une Société soeur s'assurer le concours de notre musique, laquelle sera reçue officiellement à l'Hôtel de Ville de Tourcoing en même temps que les autres Sociétés.

Le concert qui sera donné par notre Musique municipale aura lieu le 7 juin, à six heures et demie, sur le kiosque de la place Thiers.

CONCERTS D'ETE ET FETES DE GYMNASTIQUE. — La Commission Municipale des Fêtes a arrêté comme suit les concerts et fêtes de gymnastique aux endroits et heures ci-après : 1. par la Musique Municipale, 2. par les Trompettes « La Renaissance » ; 3. les gymnastes « La Patriote » :

1. Jeudi 11 juin, à huit heures du soir, sur le kiosque de la Grande Place, par la Musique municipale. — 2. Dimanche 21 juin, à cinq heures du soir, à l'angle des rues Kléber et Basse, les Trompettes et les Gymnastes « La Patriote ». — 3. Dimanche 12 juillet, à cinq heures du soir, rue des Ogiers Musique municipale et les Trompettes. — 4. Dimanche 26 juillet, à cinq heures du soir, quartier du Vent de Bise, Musique Municipale et Trompettes. — 5. Jeudi 3 juillet, à huit heures du soir, kiosque de la Grande Place, musique municipale. — 6. Dimanche 9 août, à onze heures du matin, dans les jardins de l'Hospice. Trompettes et Gymnastes « La Patriote ». — 7. Jeudi 27 août, à huit heures du soir, kiosque de la Grande-Place, Musique municipale. — 8. Dimanche 30 août, à cinq heures du soir, rue Mirabeau, musique municipale et Trompettes. — 9. Jeudi 10 septembre, à huit heures du soir, kiosque, Grande-Place, Musique municipale. — 10. Dimanche 27 septembre, à cinq heures du soir, angle des rues de Wasquehal et Voltaire, Musique municipale et Trompettes.

RECLAMATIONS DES CONTRIBUABLES. — M. le Contrôleur des Contributions sera présent à la mairie de Croix, salle du rez-de-chaussée, mardi prochain 9 courant, de deux heures à quatre heures du soir, pour renseignements et réclamations. Prière de se munir des feuilles de 1913-1914.

WATTRELOS

LA FETE DES ECOLES. — Si le temps veut bien être favorable, la fête des écoles qui aura lieu demain dimanche amènera une foule considérable sur le champ de fête, terrain des sports, près l'abattoir.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, les sociétés de musique donneront sur ce terrain de brillants concerts qui seront suivis d'une fête de gymnastique par les sociétés « La Gauloise » et « La Patriote ».

Le programme comprend en outre des attractions foraines pour tous les goûts et pour la première fois à Wattrelos un grand concours de distances pour ballons avec carte postale. Plusieurs prix seront attribués aux lauréats, savoir : 1 prix de 10 francs ; 4 prix de 5 fr., 5 prix de 2 fr. et 10 prix de 1 franc.

Tous, petits et grands, pourront pour 30 centimes se payer un ballon et lui faire prendre la voie des airs. Ces ballons seront gonflés au gaz d'éclairage par un procédé spécial installé par la Cie du Gaz.

Rappelons que le concours des ballons sera précédé de l'ascension d'un superbe aérostat de 1200 mètres cubes qui enlèvera dans sa nacelle les deux principaux pilotes de l'Emulation aérostatique du Nord.

La journée sera clôturée par un bal champêtre à grand orchestre.

LES CONSULTIONS DE NOURRISSONS. — Les consultations gratuites de nourrissons, œuvre créée par la municipalité socialiste, sont de plus en plus suivies.

Actuellement, trois consultations ont lieu régulièrement chaque mois : une à l'école de filles du Centre le premier jeudi du mois, deux à l'école de filles du Crétinier, les deuxième et troisième jeuis.

A partir du mois de juillet prochain, une *quatrième consultation* sera créée. Elle aura lieu le quatrième jeudi de chaque mois, à 3 heures après-midi, à l'école de garçons de la Baillerie.

ARRESTATION DE FRAUDEURS. — Le brigadier et les préposés du Grimonpont ont arrêté hier dans la matinée, sur le territoire de Wattrelos, les fraudeurs Gillens Gustave, 42 ans, fraudeur de profession, demeurant à Roubaix, porteur d'allumettes en fraude ; Dervaux Adèle, femme Piette, 45 ans, ménagère, demeurant à Leers, Trieu de Leers, porteuse de quatre kilos de café vert ; Piette Madeleine, 16 ans, fille de la précédente, demeurant au même lieu, nantie de un kilo de café vert.

Ces fraudeurs ont été conduits à Lille par la gendarmerie.

WASQUEHAL

VOL DE LAPINS. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs se sont introduits chez M. Adolphe Selosse, rue de Flers, et ont enlevé quatre lapins d'une valeur de douze francs.

Plainte a été déposée à la gendarmerie.

SECTION DE WASQUEHAL. — La Section de Wasquehal se réunira le dimanche 7 juin, à une heure et demie précise, au siège, chez Léon Demêtre, place de la République, pour prendre part aux fêtes de l'inauguration des Maisons Ouvrières.

ETAT-CIVIL DE WASQUEHAL. — Naissances. — Roelant Robert, rue Jean-Bart, 6. — Mauclerc Clément, rue du Triez.

Lannoy

A LA COMMISSION CANTONALE D'ASSISTANCE. — La commission cantonale d'assistance s'est réunie hier à la justice de paix et a procédé à l'examen d'un certain nombre de réclamations de titulaires de pensions de vieillards ou d'incurables supprimées ou réduites par le service préfectoral d'assistance.

UNE ETIRAGEUSE A LA MAIN MEURTRIE. — Germaine Hasebroucq, 26 ans, étirageuse, à la filature Parent-Monfort, a eu la main droite meurtrie entre deux organes de son métier en marche.

Le docteur Caudmond est intervenu aussitot et a déclaré que l'incapacité de travail serait de plusieurs semaines.

ETAT-CIVIL DE LANNOY. — Décès. — Henri Diagre, 53 ans, garçon brasseur, rue de la Gendarmerie.

Chronique Tourquennoise

UNE SERIE DE GRAVES ACCIDENTS DU TRAVAIL

En voulant tenir un tombereau en équilibre, un domestique de M. Masquillier fils, briquetier à la Croix-Rouge, M. Paul Auvart, 51 ans, demeurant à Mouscron, est tombé sous une roue.

Comme on l'a relevé avec la cuisse droite fracturée, des plaies contuses à la main droite et une violente contusion de l'avant-bras gauche, le blessé devra subir une incapacité de travail de trois mois.

— Chez M. Lorthiois-Leurent, rue du Petit-Village, un tireur de cordes, M. Joseph Pollet, 16 ans, s'est fait une entorse du coude gauche en tombant. Quinze jours de repos.

— En déposant un objet sur le bâti de son métier, Mlle Sidonie Dutilleul, 16 ans, demeurant à Mouvaux, soigneuse chez M. Ch. Tiberghien fils, rue d'Anvers, a eu l'avant-bras droit comprimé entre une vis et le roulage. Un mois d'incapacité de travail.

— M. Henri Vermeresch, 21 ans, zingueur, rue de Riga, emboitait des tuyaux à l'usine Lamon, rue du Sentier, lorsqu'en se détachant, le fil de fer retenant l'un d'eux s'enroula autour d'un manchon de transmission, entraînant l'ouvrier pris par ses vêtements. Retenu à temps par les pieds, grâce à la promptitude de ses collègues, M. Vermersch tomba et se fractura le radius gauche. Quarante jours de repos.

LES RÉGATES DU BLANC-SEAU DU DIMANCHE 7 JUIN

Voici quelques détails sur l'équipe à « quatre débutants » du Cercle Nautique « l'Aviron » :

As, César Truffaut, 20 ans, 1 m 85, 85 kilos. — Deux, René Loucheur, 19 ans), 1 m. 72, 72 kilos. — Trois, Maurice Truffaut, 18 ans, 1 m. 82, 72 kilos. — Brigadier, Fernand Mazure, 19 ans, 1 m. 70, 70 kilos.

La caractéristique de cette équipe est la jeunesse des rameurs et c'est un véritable tour de force pour la commission d'entrainement de pouvoir la présenter avec grande chance de réussite contre des concurrents beaucoup plus âgés et qui sont des hommes faits. Il faut remonter à 1901 pour trouver une équipe plus jeune et qui fut également présentée par le Cercle Nautique « l'Aviron ». Nous voulons parler de « Mignonnette » dont l'âge totalisé des quatre rameurs donnait 77 ans et qui se classa première dans toutes les épreuves où elle se présenta.

Maintenant que la commission des Régates internationales du Cercle Nautique « l'Aviron » a fait tout ce qui dépendait d'elle pour la complète réussite de la fête : équipes entraînées, engagements nombreux, numéros de natation inédits, organisation parfaite, qu'elle s'est assuré le concours d'une musique de premier ordre, les Anciens Soldats Musiciens Français, il n'y a plus qu'à attendre les rayons du soleil qui décidera les hésitants à venir admirer une manifestation sportive comme on n'en a pas vu depuis longtemps à Roubaix-Tourcoing.

PAR LA CORDE

Neurasthénique, un ouvrier fileur, J.-B. Leblanc, âgé de 63 ans, demeurant rue de la Baille, 30, s'est pendu dans son grenier, hier vers quatre heures du matin.

Les constatations légales ont été faites par M. Meynier, commissaire de police du 2e arrondissement.

***

Vendredi matin M. Brouck, Pierre, cabaretier, rue du Touquet, 188, a été trouvé pendu dans sa chambre.

Les constatations ont été faites par M. le Commissaire de police du 2e arrondissement.

A LA GARE

Le produit total des expéditions en petite vitesse pendant l'année 1913 s'est élevé à la somme de 1,257,599 fr. 95, soit 155,988 fr. 25 en plus qu'en 1912.

LIRE D'AUTRE PART : **La capture de la bande de cambrioleurs internationaux.**

CONCERT PUBLIC

Voici le programme du concert que la Musique Municipale donnera le dimanche 7 courant, à 11 heures et demie du matin sur le kiosque de la Grande-Place : Marche solennelle, G. Picrne — Egmond, ouverture, Beethoven — Sélection sur la Walkyrie, R. Wagner — Bacchus et Silene, Max d'Ollone — Parysatis, fantaisie, C. Saint-Saens.

LE XXVme ANNIVERSAIRE DE L'HARMONIE MUNICIPALE

C'est aujourd'hui samedi qu'aura lieu la grande retraite aux flambeaux, qui ouvrira la magnifique fête musicale du XXVme anniversaire de la réorganisation de l'Harmonie municipale.

Voici l'itinéraire de la retraite aux flambeaux :

Dépast de l'Hôtel de Ville à huit heures trois quarts ; rues de l'Hôtel de Ville ; Tournai, Tilleul, Dervaux, Avenue de la Gare, place de la Gare, rues de la Gare, de la Dime, Orphelins, Carnot, Grand'Place, rue de Lille ; Arrêt Hôtel des Voyageurs, rues de l'Abattoir, Nationale, Poutrains, place du Calvaire, rues de la Latte, Marceau, Menin, Saint-Pierre, Gand, Saint-Jacques, Grand'Place, rue de l'Hôtel de Ville, dislocation.

Communiqués divers

AMICALE DE LA RUE DES CHAMPS.— Une excursion avec musique au mont de l'Enclus, sera organisée le dimanche 14 juin, par l'Association amicale des Anciens Elèves de la rue des Champs à Tourcoing, où les adhésions seront reçues jusqu'au 11 juin 1914, ainsi que chez Dewitte, 116, rue du Dahomey, Tourcoing.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 5 juin 1914

Naissances. — Vercaemen Georges, rue de Paris, 146. — Dalle Suzanne, rue des Orions, 398. — Catteau Eloi, rue de Calais, 98. — Bonneel Henri, rue Solférino, 49. — Maes Marcelle, rue du Moulin Fagot, 98.

Décès. — Dupont Jean, tisserand, 16 ans, rue de Baisieux, 35. — Deglas Marie, sans profession, 27 ans, rue de l'Espérance, 7.— Hennion Gustave, 73 ans, sans profession, rue de Gand, 313. — Broucke Pierre, 56 ans, plafonneur, rue du Touquet, 188.

BONDUES

LIRE D'AUTRE PART : **Les dangers des armes à feu.**

HEM

UN TISSERAND A LE PIED ECRASE. — Renard Alphonse, 73 ans, tisserand chez Bé-tremieux Aîné fils, a eu le pied droit écrasé sous une lourde pièce de fer. Il a reçu aussitôt les soins du docteur Parmentier qui lui ordonna 10 jours de repos.

LYS-LEZ-LANNOY

AIMABLES VOISINES. — La police enquête au sujet d'une affaire de violences entre les dames Debevre et Uvenne, rue Echevin. Mme Debevre met ses blessures sur le compte de Mme Uvenne et celle-ci dit avoir été menacée par Mme Dufermont. Qui a raison ?

Le tribunal décidera

LILLE

Le drame de la rue de Béthune

MORT DE LA VICTIME

Nous avons dit hier que l'état du marchand de quatre saisons Thélu, frappé d'un coup le couteau à la poitrine, rue de Béthune, par le graisseur Fournier, était désespéré.

Le malheureux est mort des suites de sa blessure au cours de l'avant-dernière nuit, vers trois heures du matin.

M. Gobert, juge d'instruction chargé de cette affaire, mis au courant de ce décès, a commis M. le docteur Minet, médecin légiste, afin d'opérer l'autopsie du corps.

Fournier, dont la défense sera assurée par un avocat désigné d'office, Me Decroix, sera interrogé mardi.

Les voleurs au travail

Du tabac à bon compte

Dans la nuit du 27 au 28 mai, des malandrins, après avoir démastiqué le carreau d'une vitrine, pénétrèrent dans le débit de tabac de M. Piéters, situé 1, rue de Turenne, et firent main basse sur quantité de marchandises, consistant en paquets de tabac et cigares, etc.

En outre, un appareil automatique qui contenait une trentaine de francs fut fracturé.

L'enquête menée par la police vient d'aboutir à l'arrestation du sieur Frédéric Péters, 32 ans, sujet belge, sans domicile fixe. Celui-ci dénonça comme receleur le nommé R... qui, à son tour, fut également appréhendé. Tous deux sont actuellement à la Maison d'arrêt.

Le voleur de billes est arrêté

Nous avons relaté le vol de trois billes de billard valant au total 125 francs, commis chez Mme Meaux, cabaretière, rue de Paris.

Vendredi matin, le sieur De Bruyn, 31 ans, sujet belge, se présentait chez un débitant de la rue de Paris et offrait en vente les trois billes dérobées.

La police, prévenue, arrêta le Belge qui sera déféré au Parquet.

Le revolver du patron

Congédié par son patron, M. Lavallard, 120, rue d'Iéna, le garçon boucher Jacques Omer, 28 ans, sans domicile fixe, s'empara d'un revolver chargé appartenant à ce dernier.

Hier, il a été appréhendé par l'agent de sûreté Stequelbout.

Omer aura ainsi à répondre de deux délits : vol et port d'arme prohibée.

Servante indélicate

La police a appréhendé, hier matin, la nommée Berthe Odent, 34 ans, servante, de nationalité belge, en service chez Mme Brackaut, tenancière du Restaurant des Familles, 33, rue Saint-Augustin.

Berthe Odent, qui avait dérobé une bague chevalière au préjudice d'un des pensionnaires de l'établissement, a été déféré au Parquet.

POUR LA CORRECTIONNELLE

Un voleur

M. Delalé, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel, le nommé Henri Benieste, journalier à Loos. Cet individu déroba des lapins et des objets mobiliers au préjudice de M. Alfred Suroy, habitant également la commune précitée.

L'inculpé comparaitra devant les juges le 13 juin.

Les nommés Buyle et Deham, impliqués dans la même affaire, bénéficient d'un non-lieu.

NOS AVIATEURS

Un troisième biplan militaire atterrit à Ronchin

Dans la matinée d'hier, vers dix heures et demie, un biplan Caudron piloté par M. le lieutenant Thénot, du centre d'aviation de la Brayelle a atterri au champ d'aviation de Ronchin.

L'aéroplane, qui porte le nom de « Auto-Club-Nord », fut offert à l'armée par l'Automobile-Club du Nord le 28 mai dernier.

Cet avion est reparti vers 3 heures et demie, retournant à Douai.

***

Les deux appareils militaires venus de Dunkerque, jeudi soir, n'ont pu reprendre l'air hier. Ils repartiront probablement ce matin vers 6 heures et demie pour Douai.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

SECLIN

LES BANDITS SECLINOIS

POUR LA TROISIÈME FOIS LE PARQUET DESCEND A SECLIN

Nous avons dit déjà que le Parquet s'était rendu deux fois à Seclin pour enquêter sur les divers méfaits de la bande Hornain, Gauquié et Wastells.

M Delalé, juge d'instruction, accompagné de son greffier et de M. Compans, substitut, s'est transporté hier après-midi pour la troisième fois à Seclin afin de terminer ses constatations.

Les inculpés Hornain et Wastells avaient été amenés par les gendarmes.

CHEZ M. DESMAZIERES

Le magistrat se rendit d'abord chez M. Desmazières, fabricant de sucre, rue de l'Hospice.

A la suite de l'arrestation des malandrins précités, M. Desmazières avait écrit au procureur de la République qu'il avait été victime d'une tentative de cambriolage le 21 mars et qu'il soupçonnait Hornain et Wastells d'en être les auteurs.

En effet les deux jeunes bandits avouèrent avoir tenté de s'introduire dans l'habitation de M. Desmazières en passant par la cour de l'établissement. N'y parvenant pas ils s'attaquèrent à une fenêtre donnant sur la rue de l'Hospice, mais ayant entendu du bruit, ils déguerpirent.

AU CHATEAU DES BOULETS

M. Delalé se rendit ensuite au château des Boulets, rue d'Arras, qui reçut le 1er mars la visite d'Hornain et de Wastells.

Les deux bandits expliquèrent comment ils s'introduisirent dans le château. Ils passèrent d'abord par la pâture de M. Lefebvre, ils traversèrent à l'aide d'une planche un fossé large de 4 mètres et se trouvèrent dans les jardins du château.

A l'aide d'un escabeau ils escaladèrent la fenêtre du water-closet et pénétrèrent dans l'habitation.

S'étant armé d'un couteau de cuisine et d'une hachette pour se défendre en cas de surprise, ils visitèrent toutes les pièces du château.

Ils mangèrent des biscuits et dérobèrent deux montres.

Ayant entendu un coup de cloche, « les oiseaux s'envolèrent », comme dit Hornain.

Le juge d'instruction interrogea comme témoin Mlle Gaeschèpe, qui, ayant aperçu de la lumière au château, donna l'alarme.

LA TENTATIVE DE DÉRAILLEMENT

Le juge d'instruction se rendit enfin à la gare où sur l'une des voies les bandits démontrèrent comment ils avaient opéré pour essayer de faire dérailler l'express de Paris-Lille.

Après avoir dérobé des outils dans un chantier, ils dévissèrent sept tire-fonds et six écrous de deux plaques raccordant les rails. Heureusement ils furent aperçus par le garde-sémaphore Denhierre et ils se sauvèrent. Leur tentative criminelle échoua ainsi.

On sait que dans leur premier interrogatoire les deux chenapans déclarèrent avoir voulu faire dérailler le train afin de pouvoir dévaliser les voyageurs qui auraient été tués.

M. Delalé interrogea dans le bureau du chef de gare M. Denhierre, le garde-sémaphore, qui mit les bandits en fuite, le garde-barrière Delplace, qui les vit se sauver, et le chef de district, M. Leborgne, qui constata l'acte criminel.

C'est toujours avec le même cynisme que Hordain et Wastells répondent aux questions qui leur sont posées.

A LA GARE

Pendant le trajet à travers la ville pour se rendre chez M. Desmazières et au château des Boulets, une foule de curieux fit escorte aux deux inculpés.

A la gare, les deux sœurs d'Hornain, la mère et le frère de Wastells vinrent apporter aux inculpés quelques victuailles

Le parquet et les prisonniers sont rentrés à Lille dans la soirée.

TROP LOURD. — En voulant soulever une balle d'étoupe dans les magasins de M. Drieux, le journalier Louis Chrétiln, 47 ans, demeurant à Seclin, s'est blessé au bras droit. 10 jours de repos.

AIE MON DOIGT. — Etant occupé à démonter un tuyau d'ailmentation d'eau à la filature Vargny, l'ouvrier Rufin Degravelyn, 45 ans, demeurant à Seclin, s'ist fait écraser le majeur droit entre le mur et le bord du tuyau. 10 jours de repos.

FACHES-THUMESNIL

ACCIDENT DANS UNE BOULANGERIE

Un garçon boulanger a un bras broyé par un volant

M. Georges Gouvy, 16 ans, garçon boulanger chez M. Cattoire, 87, rue Ferrer, voulait arrêter jeudi matin, vers sept heures du matin, le moteur actionnant les pétrins mécaniques ,lorsqu'il eut le bras droit pris par le volant du moteur.

Aux cris poussés par le garçon boulanger, son patron accourut. Il dégagea le malheureux et le conduisit chez un docteur.

Le praticien constata que le blessé avait les deux os du bras facturés.

Après avoir été pansé, le blessé fut reconduit à son domicile.

UNE EXCURSION. — Le Cercle Horticole organise dimanche prochain une visite aux serres de la ville de Lille.

Rendez-vous à 3 h. 1/2 au siège, 20, route d'Arras.

SECTION ET PUPILLES SOCIALISTES. — Réunion des Pupilles et des membres pour se rendre à la manifestation et festival de Wasquehal le dimanche 7 juin, à midi et demi très précis, chez Henri Herpin, rue Ferrer. Se munir des insignes.

WATTIGNIES

LES ECUMEURS D'ESTAMINETS

Ils opérèrent au hameau de Ferrières

M. Louis Mouveaux, cabaretier au hameau de Ferrières, constatait, mercredi matin, à son réveil, que des malfaiteurs s'étaient introduits dans son établissement

Pour pénétrer dans l'habitation, les cambrioleurs escaladèrent le mur de clôture et passèrent par l'escalier de la cave.

M. Mouveaux s'aperçut que les malandrins avaient dérobé une somme de deux francs, qui se trouvait dans le tiroir du comptoir, une boite de cigares, une chaine de montre, une épingle de cravate en or, des liqueurs et des épiceries, le tout estimé à une somme d'une soixantaine de francs.

Le cabaretier a porté plainte à la gendarmerie de Seclin, qui recherche les auteurs de ce méfait.

CYSOING

LES VANDALES. — Des individus, restés jusqu'à présent inconnus, se sont introduits nuitamment dans un pavillon de chasse, propriété de M. Dewavrin, et y ont commis des déprédations sérieuses, brisant portes et fenêtres ainsi que le mobilier qui s'y trouvait.

La gendarmerie recherche les auteurs de ce délit.

QUESNOY-SUR-DEULE

AUX ECOLES LAIQUES. — Jeudi matin a eu lieu, à l'école communale, l'inspection médicale des enfants des écoles laïques présentés par leurs maîtres pour être admis à la cure d'air organisée par la Mutualité scolaire de l'arrondissement de Lille.

Six élèves ont été présentés pour le canton de Quesnoy-sur-Deûle et un second classement déterminera ceux qui seront envoyés à Saint-Pol-sur-Mer.

Femmes qui Souffrez!

Si les femmes avaient soin d'éviter les malaises ordinaires de l'estomac, du foie et les intestins, elles souffriraient moins et jouiraient plus souvent d'une santé florissante. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute ! Si vous souffrez de quelque désordre de l'estomac ou du foie tel que migraines, manque d'appétit, bile, constipation, aigreurs, prenez après vos repas une dose de la Tisane américaine des Shakers laquelle ayant rendu des milliers de femmes à la santé s'appelle fréquemment « l'amie des femmes ». En maintenant en bon état l'estomac, le foie et les intestins elle vous sauvera du danger d'être assaillies de graves maladies. Faites l'essai de la Tisane américaine des Shakers aujourd'hui même !

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VIEUX-CONDE

Grève de herscheurs

Les hercheurs ont cessé le travail, leur décision, si elle se maintient, entrainera fatalement une grève de tous les mineurs. Tout est calme et jusqu'ici on ne signale rien d'anormal.

Ces ouvriers se plaignent que leurs salaires ne concordent pas avec les heures qu'ils font.

RAISMES

LA BALLE. — Demain dimanche, 7 juin, à trois heures, sur la Grand'Place, lutte de seconde catégorie entre Onnaing (Linquercq) et Raismes (Jenot).

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ORCHIES

Les vols en gare

LA POLICE MOBILE ARRÊTE LE VOLEUR DE LINGE

Nous avons relaté voici quelques jours le vol de deux colis de linge commis en gare d'Orchies.

M. Desmettre, commissaire de la police mobile a réussi à retrouver le malandrin : un certain Henri Thomas, 32 ans, mineur à Flines-les-Raches.

Thomas après avoir volé les colis avait suivi la voie ferrée jusqu'au faubourg d'Orchies où il avait pris le train pour Pont-de-la-Deûle. Dans cette dernière localité il s'était rendu à l'auberge Moreau, puis chez des amis et avait vainement essayé de se débar-

ANHIERS

MORT A LA MINE. — L'ouvrier mineur Pegard a été retrouvé mort par ses camarades, dans une galerie de la fosse numéro 2 des mines de Flines.

Son décès est dû à une affection cardiaque.

MASNY

VAGABOND. — La gendarmerie a mis en état d'arrestation Olivier Léon, 47 ans, originaire de Sars-Poteries, qui vagabondait.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

TROISVILLES

« DEIBLER » N'EST PAS COMMODE. — Un individu d'Inchy, connu sous le nom de « Deibler » entrait à l'estaminet tenu par la dame veuve Dupuis-Casclet. Comme on le faisait attendre pour lui servir la chope qu'il avait demandé, il murmura, puis étant servi il lança sa chope pleine à la tête de la débitante. Saisissant ensuite une chaise il la jeta dans le verrier et menaça de mort la cabaretière. Il sortit ensuite et revint quelque temps après briser trois vitres à la porte de l'estaminet. Plainte est portée contre cet indésirable client.

VILLERS-OUTREAU

VOIES DE FAIT. — M. Arthur Hichem, passant devant la demeure de M. Léon Petit, brodeur, se plaint d'avoir été l'objet de voies de fait de la part de ce dernier. Il porte à la tête de sérieuses blessures. Une enquête est ouverte.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

UN FOU DANS UNE CAVE

Hier soir, vers huit heures, Mme Danglos, concierge de l'Hôtel-de-Ville, s'était rendue dans sa cave pour y chercher du charbon.

Elle allait en sortir, lorsqu'elle vit un homme se dresser devant elle.

Effrayée, comme bien l'on pense, elle demanda à l'individu ce qu'il faisait là. Immédiatement l'inconnu répondit :

« Allez vite chercher la police, ils sont descendus dans la cave et vont faire sauter la mairie. »

Il ajouta : « Je suis aviateur, je viens vous prévenir. Ensuite je me rendrai à Paris pour faire visite au président de la République ».

Mme Danglos, comprenant qu'elle se trouvait en présence d'un fou, alla chercher des agents.

Ces derniers s'emparèrent de l'individu qui déclara se nommer Ernest Haersaert, originaire de Neuville-en-Férain (Nord),comptable à Paris, boulevard Saint-Honoré.

Le dément a été conduit à l'hôpital et mis en observation.

SALLAUMINES

LA JUSTICE DIVINE

Une jeune fille, Mlle C...., dont les parents habitent la cité du Dahmey, qui devait faire sa 1re communion, dimanche prochain, croyait être la 1re de sa « promotion », lorsqu'elle apprit qu'au classement elle était devenue dixième, elle fondit en larmes et s'en vint conter l'affaire à ses parents qui prirent devant le passé droit dont ils prétendent avoir été victimes au profit d'enfants d'employés l'énergique résolution de ne pas faire faire la communion à leur enfant qui ne s'en portera pas plus mal. Ces pauvres gens n'ont pas le moyen de donner d'offrande ni à dieu, ni à ses représentants, ils sont outrés de la façon dont on les a traités et jurent, mais un peu tard qu'on ne les y reprendra plus. Si cela savait servir de leçon aux autres !

CARVIN

L'AMIE D'HENRI. — La dame Diévart Henri, qui révolutiona le quartier de la rue d'Oignies par ses manifestations de sympathie à l'adresse de M. Sougey, s'est vu dresser par la gendarmerie de nouveaux procès-verbaux : 1. pour avoir cassé des carreaux chez M. Herbaut Arthur, qui, craignant l'invasion de ses pénates par cette furie, avait fermé sa porte à clef ; 2. pour avoir porté des coups de poing à Mme Pierre Turbez et à Mme veuve Despets qui avaient eu le malheur de se trouver sur son passage.

ACCIDENTS. — Dupuis Antoine, mineur, 31 ans, contusion au côté droit. — Bouchard Joseph, mineur, 28 ans, contusion à la main gauche. — Denizan Fernand, raucheur, 27 ans, contusion du pied droit. — Boistel Charles, aide-mineur, 19 ans, plaie au pouce droit. — Lefer François, trieur, 13 ans, contion de la tête. — Leroy Emile, boiseur, 42 ans, contion de la cuisse gauche. — Vanervegue Eugène, galibot, 14 ans, contusion à la jambe gauche. — Trouvé Aimable, raucheur, 46 ans, contusion à la jambe gauche. — Richard Decroix, 42 ans, briquetier, entorse au poignet droit.

ANNAY

L'IVROGNE INCENDIAIRE. — Nous avons relaté il y a quelques jours l'incendie d'une meule d'avoine dont la cause était due à la malveillance. Deux jeunes gens, de nationalité étrangère, s'étaient vantés dans un estaminet d'avoir mis le feu à la meule. Après d'actives recherches, le maréchal des logis Benoit est parvenu à retrouver ces deux jeunes gens. Interrogés, l'un d'eaux qui se nomme Lamier Jean, 25 ans, sujet autrichien, a déclaré que c'était lui qui avait mis le feu à la meule en revenant de la ducasse. Il a mis son acte sur le compte de l'ivresse.

Le parquet a été avisé.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du vendredi 5 juin 1914

LES FRAUDEURS. — Pour introduction en France de marchandises de provenance étrangère : 12 jours et 500 fr. à Léonie Ctesiphon, 22 ans, soigneuse à Roubaix ; — 2 mois et 500 fr. à Gustave Gillens, 42 ans, journalier, à Roubaix ; — 3 jours avec sursis et 500 fr. à Hélène Desseaux, 28 ans, ménagère, à Lys ; — 2 jours et 500 fr. à Eugénie Vancomerbeck, 46 ans, soigneuse, à Roubaix.

HORS DE FRANCE. — Eugène Angelis, 30 ans, sans domicile fixe, a enfreint à un arrêté d'expulsion, 6 jours de prison.

UN MENDICANT. — 8 jours à Gustave Descheldt, 48 ans, qui a mendié à Lille.

QUAND ON A BU. — Etant ivre, Arthur Gamelin, 49 ans, insultait des passants qui lui refusait l'aumône ; 10 jours et 5 fr.

— Le 1er juin 1914, ayant absorbé de nombreuses libations dans la commune de Wattrelos, Florine Meens, 29 ans, brisa deux glaces au piano automatique qui se trouvait dans le camaret Deshayes. Elle outragea en outre les agents. 8 jours de prison et 16 fr. d'amende.

DU CALME. — Le 1er juin 1914, Siméon Stanly, 41 ans, de Lens, se présentait chez Sylvie Pierronne, fileuse, 87, rue des Rogations, à Lille et voulut reprendre son enfant. N'obtenant pas satisfaction, Stanly, qui était légèrement pris de boisson, porta un coup de couteau au menton de la fille Pierronne. Stanly est poursuivi pour coups, blessures et ivresse. Il est condamné à 1 mois de prison et 5 fr. d'amende.

EN MENAGE. — Le 31 mai, J.-Bte Cauchies, 42 ans, de Baisieux, brutalisait sa femme, M. Ducatillon, marchands de grains voulut intervenir, mais il reçut de nombreux horions. Un mois de prison et 5 fr. d'amende.

LES ETRANGERS. — Une dizaine d'étrangers ont omis de faire leur déclaration prescrite par la loi. A chacun, 16 fr. d'amende.

VOS BILLETS. — Pour avoir voyagé sans billet sur la ligne du chemin de fer du Nord, 25 fr. d'amende à Victor Vlaminck, 38 ans, de Lille, et à Jules Descatoire, 19 ans, de Templeuve.

LES POIVROTS. — Charles Petit, de Tourcoing, a été trouvé en état d'ivresse. C'est un récidiviste. Par défaut, 6 jours de prison.

UN BRISEUR DE GLACES. — Le 2 juin, Charles Theys, 29 ans, journalier, à Tourcoing, brisa volontairement deux carreaux chez M. Edouard Milliez, 48 ans, marchand de meubles. Cela lui vaut 8 jours de prison.

ECHO DE LA GREVE DES PEINTRES. — Le 16 mai, Auguste Vinial, 26 ans, vitrier, se trouvant à Wattignies, tenta de débaucher un ouvrier qui continuait à travailler.

Il est poursuivi pour entrave à la liberté du travail. Défendu par Me Macquart, l'inculpé est condamné à 6 jours de prison avec sursis, et 16 fr. d'amende. Appel a été interjeté immédiatement

LES CENT FRANCS. — Clovis Dochy, 36 ans, de Tournai, a détourné, au préjudice d'un pharmacien de Paris, une somme de cent francs. L'inculpé fait défaut. 15 jours de prison.